

L'association a relevé des indicateurs d'une "pollution inquiétante" aux PFAS autour du site industriel chimique de Solvay à Salindres, dans le Gard. Les PFAS, composés perfluorés sont qualifiés de polluants éternels en raison de leur persistance, à long terme, dans l'environnement. Générations futures va saisir le procureur de la république et déposer deux plaintes au pénal.

L'usine chimique Solvay de Salindres, dans le Gard, est-elle à l'origine d'une pollution sourde et silencieuse qui porte atteinte à l'environnement, et à la santé des habitants ? L'association Générations futures révèle, ce mardi 6 février, des indicateurs *"inquiétants"* de pollution de l'eau de surface et de l'eau potable du site aux PFAS, ces composés chimiques perfluorés (per- et polyfluoroalkylées) connus par le grand public sous le nom de *"polluants éternels"* pour leur capacité à persister de manière durable dans l'environnement. Anti-adhésifs et imperméabilisants, ils sont utilisés dans la fabrication de nombreux produits.

Le site n'a pas été choisi au hasard : l'usine Solvay de Salindres *"est l'une des cinq usines de production de PFAS en France"*, rappelle Générations futures, qui a déjà *"engagé des actions juridiques sur les sites de Villers-Saint-Paul, dans l'Oise, et Tavaux (Jura)"*, et annonce de nouvelles plaintes à venir dans le Gard.

"On a mesuré le record du monde de rejet de TFA" (acide trifluoroacétique), accuse François Veillerette, porte-parole de Générations futures, dans une conférence de presse donnée ce mardi 6 février, en présence de la correspondante locale de l'association", Florence Caumes.

L'état des lieux : "Des concentrations exceptionnellement élevées" dans l'Avène, le Gardon, l'Arias

Pour évaluer la présence de PFAS, Générations futures a effectué, à l'automne dernier, des prélèvements dans l'eau de surface (7 échantillons) en amont, en aval et à proximité du site dans l'Avène, l'Arias et le Gardon, et dans l'eau du robinet (3 échantillons à

Boucoiran, Moussac, Salindres). *"On a recherché 28 PFAS, notamment le TFA et l'acide triflique"*, précise François Veuillerette. Les échantillons ont été analysés par le laboratoire Ianesco, agréé par les ministères de la Santé et de l'Environnement.

Les PFAS produits par l'usine ont été distingués des PFAS présents naturellement dans l'environnement,

Que révèle l'analyse ? *"99,99 % des substances retrouvées sont fabriquées par Solvay, notamment le TFA et l'acide triflique. Elles sont présentes dans des concentrations de l'ordre du milligramme par litre, inhabituelle pour les PFAS"*, indique Pauline Cervan, toxicologue à Générations futures : pour le TFA, de 7,6 mg/l au niveau des rejets de l'usine à 3,9 mg/l dans l'Avène en amont, et 0,016 mg/l dans le Gardon en aval.

Pour l'acide triflique : de 2,2 mg/l (au niveau du rejet) à 1,4 mg/l (Avène), mais pas d'indicateur probant dans le Gardon.

"Ce sont des concentrations exceptionnellement élevées. On a recherché les niveaux qu'on mesure ailleurs dans le monde : les quantités les plus élevées ont été relevées dans le Neckar en Allemagne en 2015, avec 0,14mg/l", indique la scientifique.

L'agence allemande UBA, qui avait jugé le chiffre *"exceptionnellement élevé"*, avait *"recommandé d'appliquer le principe de précaution et de limiter rejets de TFA"*, rappelle Pauline Cervan.

Quant à l'acide triflique, *"beaucoup moins recherchée"*, les données maximales relevées communiquées dans la littérature font état de 0,001 mg/l.

"D'autres PFAS, non spécifiques de Solvay, ont aussi été identifiés en amont du site", précise Générations futures, qui s'inquiète d'un *"effet cocktail"* : PFOS, PFOA, PFHxS... *"D'après nos analyses, la Norme de Qualité Environnementale (NQE) de 4,4 µg/l proposée par l'Europe pour ces PFAS est dépassée dans tous les prélèvements effectués"*, indique Générations futures.

Des PFAS bien présents dans l'eau du robinet de Boucoiran et Moussac

Les analyses effectuées dans l'eau du robinet, à Boucoiran-et-Nozières et à Moussac sont également bien au-delà des observations habituelles. *"99,9 % des PFAS retrouvées dans eau potable de ces communes sont fabriqués par Solvay"*, indique Générations futures. Pour les TFA : 18 µg/l (microgramme par litre) à Moussac, 19 µg/l à Boucoiran. Pas d'indicateurs à Salindres, en revanche.

Faut-il s'inquiéter ? *"Ce sont des concentrations 38 et 36 fois plus élevées qu'une norme européenne applicable à tous les perfluorés"*, alerte Générations futures, qui précise qu'*"en France, on n'a pas de normes qui s'appliquent aux TFA dans eau potable"*.

Il n'y a donc pas de réponse à la question *"Est-ce qu'il y a un risque pour la santé à boire cette eau contaminée ?"*

Mais des mesures ont été prises ailleurs en Europe : *"En Allemagne, la valeur sanitaire de 60 µg/l a été retenue après la contamination du Neckar. À Boucoiran et Moussac, les données sont inférieures à cette valeur sanitaire"*, note Pauline Cervan. Le bureau fédéral de l'environnement (UBA) allemand a d'ailleurs fixé un seul inférieur : 10 µg/l. *"Et là, on est au-dessus"*.

Au-dessus aussi du seuil d'alerte retenu aux Pays-Bas : 2,2 µg/l.

Risque pour la santé : "On aimerait rassurer"

Y a-t-il un risque pour la santé ? *"On aimerait rassurer les gens"*, répond Pauline Cervan. Mais *"il n'est pas exclu, il y a trop d'inconnues et des éléments préoccupants"*.

"On est dans des valeurs conformes, mais ça ne suffit pas", pour Générations futures, qui ne se satisfait pas des restrictions progressives des autorisations de rejets de substances polluantes : *"Le TFA est fabriqué sur le site depuis 1982. On a*

trouvé un document faisant état de 80 kg de rejets par jour en 2011. Les premiers arrêtés préfectoraux, en 2017, fixent une limite à 40 kg/jour pour le TFA et 10 kg/jour pour l'acide triflique, sans surveillance de l'état de l'eau des rivières. En 2023, un nouvel arrêté fait baisser la limite à 20 kg/jour pour le TFA, et 7 kg/jour pour l'acide triflique, avec cette fois surveillance de l'Avène et des eaux sous-terraines. Il est prévu de passer à 5Kg/jour en 2027... il ne faut pas attendre, en vertu du principe de précaution".

Saisine de l'Anses, actions en justice...

"Diminution des rejets autorisés de TFA et d'acide triflique en application du principe de précaution afin de limiter les impacts à long terme sur l'environnement et la santé", "élargissement de la surveillance des milieux aquatiques autour de Salindres et dans toute la France", "surveillance accrue de l'eau potable"...

Génération futures demande une réponse immédiate à cet état des lieux.

L'association attend également des "investigations supplémentaires à Salindres et Rousson, "où un nombre élevé de cas de glioblastomes, un cancer rare du cerveau, a été signalé, pour évaluer le lien potentiel avec l'exposition aux PFAS". **Midi Libre** a fait état de cette étrange "épidémie" apparue en 2020.

Hasard du calendrier : Santé publique France doit remettre ce mardi un rapport aux autorités locales.

Outre une "saisine de l'ANSES", l'agence nationale de sécurité sanitaire, Génération futures prévoit aussi des actions en justice, détaillées par l'avocat de l'association, François Lafforgue : "Nous sommes sur le point de déposer une plainte pénale auprès du procureur de la république du parquet régional pour atteinte à l'environnement sur deux infractions, le délit d'atteinte aux poissons et le délit de pollution aggravée des eaux. Les autorités connaissent le problème depuis au moins 2011, alors que la situation était alarmante, quand l'usine rejetait 80 kg de TFA par jour. Des mesures n'ont pas été prises. Qu'a fait l'agence régionale de santé depuis toutes ces années, alors qu'elle a des pouvoirs dans ce

domaine ? Pas grand-chose manifestement. Il faut aussi que le procureur de la république se penche sur le rôle de l'ARS..."

L'avocat "s'interroge" enfin "sur l'arrêté préfectoral qui fixe des limites très hautes de rejet. Le préfet n'est pas là pour coller aux besoins de l'industriel, et à Salindres, nous craignons que l'arrêté préfectoral ait collé aux besoins de l'entreprise plutôt qu'au besoin de protéger la biodiversité et la santé humaine".